



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole Récapitulatif de cotisations pour la DSN de Mars 2025

GROUPEMENT D EMPLOYEURS MAISON ROBERT

LIEU-DIT VILLAGE DE TERRIE

Siret : **791 695 844 00013**

46150 Catus

APE : **7830Z**

Convention collective : **7009 - Convention collective nationale
des entreprises d'accoupage et de sélection de produits avicoles**

Le paiement sera à effectuer au plus tard le **25/04/2025**

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, télétransfert, chèque).

Pour la DSN envoyée le, 03/04/2025

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)	464,60 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	-118,22 €
Cotisations Part Ouvrières (PO)	202,70 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	0,00 €
Montant total des cotisations	667,30 €
Prélèvements à la source (PAS)	0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 667,30 €